

Les Barthes du Seignanx (24 septembre 2026)

Une belle affluence en ce premier jeudi matin de la saison à **St Martin-de-Seignanx**. Ce ne sont pas moins de vingt-deux marcheurs qui se sont donnés rendez-vous sur le parking du **CPIE** (Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement) « **Arremont** ». Nous accueillons pour la première fois **Andrée**, nouvelle marcheuse du jeudi, ainsi que **Naomi**, ravissante petite-fille de **Josie**.



On commence par une descente en forêt sur un large chemin recouvert de feuilles mortes, en suivant un balisage multicolore. La petite-fille est vraiment la plus grande...



Notre guide **Henri** ouvre la marche, GPS en main, et la longue file s'achemine lentement vers les **Barthes**. Nous passons, sans le remarquer, à proximité de l'étang de **Puntet** qui est probablement asséché en cette période post caniculaire...



Le sous-bois s'éclaircit progressivement, la pente s'adoucit et nous débouchons sur la route goudronnée qui longe les **Barthes**, coté terre.



Il s'agit du lieu-dit « **Le Treilh** ». De grands espaces plats et ensoleillés s'étendent devant nous, apparemment très fertiles au vu de la taille, vraiment imposante, des citrouilles cultivées là...



Un premier regroupement est effectué à l'ombre avant de repartir à gauche sur la route, en longeant le prolifique potager.



Nous suivons celle-ci sur quelques centaines de mètres avant de bifurquer sur la droite en direction du sud, de manière à véritablement entrer dans les **Barthes**.



Nous allons désormais cheminer en nous rapprochant du fleuve sur ces grandes étendues plates et inondables, exploitées en sylviculture : les **Barthes boisées**.

La coupe rase d'une parcelle est en cours... Ces Barthes boisées occupent une grande partie de la vallée de l'Adour. Ce sont le plus souvent des chênaies ou des peupleraies. Le chêne pédonculé est l'arbre identitaire des **Barthes de l'Adour**. La couche d'alluvions que le fleuve dépose lors des crues, permet la croissance rapide des arbres.



À l'extrémité du chemin, alors que nous sommes tout proches de l'**Adour** (que nous n'apercevrons pas), nous repartons vers le nord, efficacement guidés par **Geneviève**.

Nous allons suivre un des ruisseaux permettant de gérer l'irrigation de ces zones humides : l'**Estey de Naciet**.



Et c'est tout naturellement que l'**Estey** nous conduit vers l'imposante ferme de **Naciet**.

Une confortable aire de pique-nique aménagée nous attend tout près, entre la ferme et le lac de **Naciet**. Il n'y a en fait point de lac mais seulement quelques résidus d'eau boueuse qui témoignent de la sécheresse actuelle !



Il y a seulement deux grandes tables en bois qui sont immédiatement investies par les amateurs de confort, tandis que les autres apprécient un plus classique déjeuner sur l'herbe...



À l'issue du repas, notre amie **Janine** est subitement victime d'un accident de petit tabouret pliant !

Une assistance immédiate intervient mais fort heureusement, il y a plus de peur que de mal, avec un grand sourire en prime !



Au moment du retour, la chaleur commence à se faire sentir...

Aussi nos accompagnateurs optent pour un retour plus long mais en pente beaucoup plus faible que le sentier forestier, à gauche. Nous partons donc sur la droite.



Effectivement, la pente est douce mais la température et la digestion assomment les organismes !

À la première intersection, nous tournons à gauche et remontons la rue principale en plein soleil en direction du **Quartier Neuf** du village de **S^t Martin-de-Seignanx**.



Une longue pause dans un des rares endroits ombragés bordant la rue s'avère nécessaire... Certains n'iront pas plus loin...

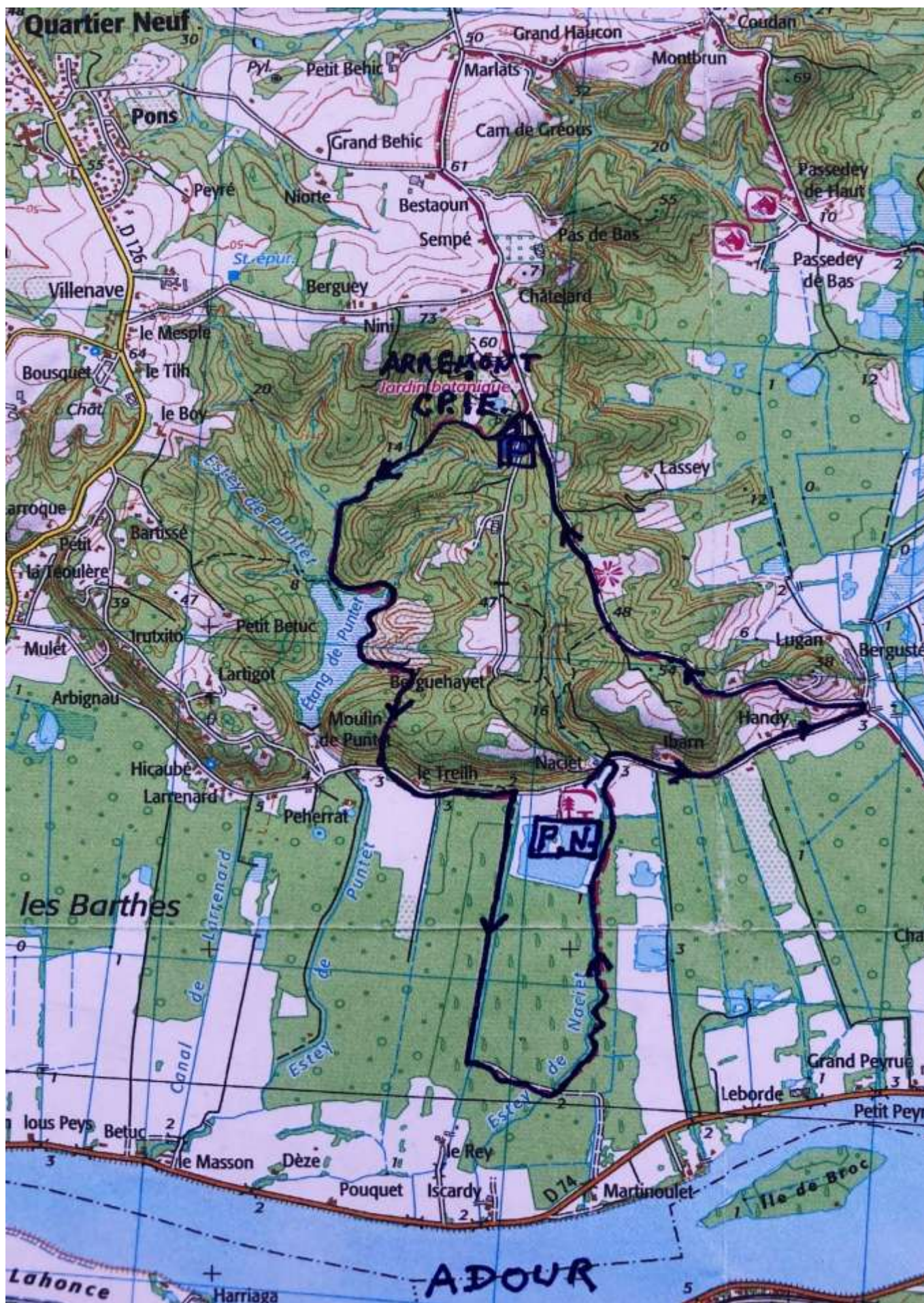


Plus haut, quelques arbres viennent à notre secours, très provisoirement...Péniblement, la file s'étire dans le dernier kilomètre...



Avant de terminer la boucle, les conditions contraignent **Dominique** à organiser un rapatriement motorisé pour deux de nos randonneuses les plus exténuées... avant de retrouver un peu plus loin le parking du **CPIE**.





Longueur : ≈ 8 km

Dénivelé : ≈ 60 m

Difficulté : Moyen (chaleur)